BULLETIN MUNICIPAL DÉCEMBRE 2020

LE P'TIT Bacillais

N°20

« Cela semble toujours impossible,
jusqu'à ce qu'on le fasse »

Nelson Mandela

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et tous,

Avec cette fin d'année 2019 qui s'achève, notre mandat municipal arrive également à échéance. Il s'agit pour notre équipe du dernier « Petit Bacillais ». Les investissements prévus pour 2019 ont été réalisés ou en cours de réalisation, « voirie, atelier communal, défibrillateur, des devis sont en attente pour la mise en place d'une vidéosurveillance dans le cimetière ». Notre atelier municipal devrait être pratiquement terminé lors de la parution de ce bulletin.

Dans ce dernier mot, du Maire, je souhaiterais plutôt adresser divers remerciements, tout d'abord à l'équipe municipale qui m'a aidé et soutenu pendant les quatre années de mon mandat, en particulier dans les moments difficiles, ensuite à notre secrétaire de mairie qui a été pour moi une collaboratrice dévouée et efficace, enfin au personnel communal pour son efficacité et son assiduité dans les tâches qui lui ont été confiées. Je voudrais associer à mes remerciements les services de l'état pour leur collaboration et leur soutien dans des passages compliqués du mandat, merci également à vous mes chers concitoyens pour vos encouragements.

Je l'ai déjà signalé dans la presse mais je ne serais pas candidat à ma propre succession, mais je souhaite qu'une équipe dynamique reprenne la suite et continue ce que nous avons commencé. Mes voeux et souhaits pour la prochaine mandature, que notre commune continue de se développer tout en restant accueillante.

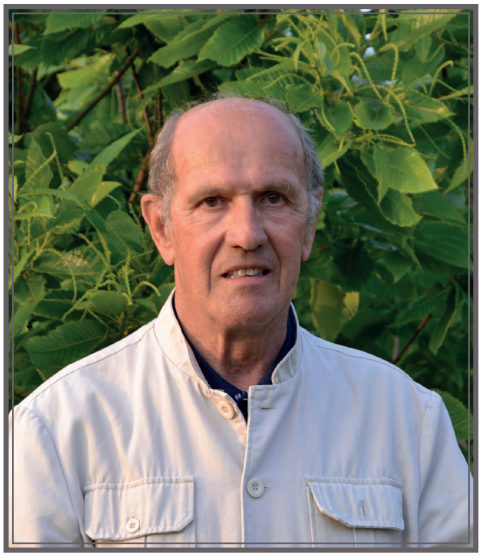

Le Maire
Jean-Pierre MAINCENT

Jean-Pierre MAINCENT, Maire de Bacilly
ainsi que les membres du Conseil Municipal

2020

sont heureux de vous convier à partager le verre de l'amitié
à l'occasion de la présentation des Vœux 2020,

à la Salle des fêtes de Bacilly, le **Dimanche 12 Janvier 2020 à 11h30**.

Le Repas des Ainés

En effet, après l'office religieux célébré par Mme BOUDANT le dimanche 15 septembre, Mr le Maire, les membres de l'Action Sociale accompagnés de leurs conjoints ont accueilli les ainés de Bacilly.

Ils étaient 90 à avoir répondu à l'invitation de la commune, pour les personnes absentes pour des raisons de santé : un colis leur a été livré à leur domicile.

Après le discours d'accueil et d'hommage de Mr le Maire, et celui de Mme HIBON-FRANCOIS Jacqueline, les festivités ont commencé.

Le repas fut préparé par le traiteur de l'entreprise « O Loup St Michel » dirigée par Mr COUGET Bertrand et servi par les membres de l'Action Sociale habillé d'un teeshirt symbolisé d'un drapeau de l'union européenne. Comme chaque année, les membres de l'Action Sociale ont décoré toujours aussi joliment, la salle des fêtes, de guirlandes, de ballons européens, de drapeaux sur les tables et aussi des affiches sur l'origine de l'Union Européenne. Cette journée fut animée musicalement par la compagnie Didier TAFFLE.

Les doyens présents de cette journée mis à l'honneur, étaient Mme Marcelle LEVEQUE (90 ans) et Mr HERBERT Fernande (91ans).

La soirée s'est terminée par le résultat du quizz (remis en début de repas ou chacun pouvait répondre aux questions), les gagnants sont repartis avec un teeshirt paré d'un drapeau européen.

La date retenue pour le repas de l'année prochaine sera le 13 septembre 2020.

L'Action Sociale de la commune de BACILLY, vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

PS. Concerne uniquement les résidents permanents : « Les personnes de plus de 65 ans non inscrites sur les listes électorales, merci de vous rapprocher de la Mairie pour pouvoir être convié au repas de nos ainés en 2020 ».

MARCHE DU 13 OCTOBRE 2019

Ce dimanche 13 octobre dernier notre commune a connu une animation inhabituelle, en effet dans le cadre des animations « octobre rose » notre association dont le siège social est à DUCEY organise chaque année une marche afin de sensibiliser la population aux dépistage des cancers.

Les marches ont lieu chaque année dans une commune différente, après avoir eu lieu sur Ducey, Romagny, Bréhal, St Hilaire, Pontorson, le Val St Père c'est Bacilly qui avait été retenu pour cette année, l'an prochain cette marche devrait avoir lieu à Brecey.

Nous avons accueillis 450 marcheurs qui ont bravé les conditions météorologiques pour effectuer l'un des 2 parcours proposés, un grand parcours de 9,5 kms qui a réuni 300 personnes. Ce grand parcours empruntait les départementales 231 de Cantilly au Mont-Frameray, puis la voie communale qui relie la D41 au niveau de l'Ourserie, les Sas, la Croix St Gratien, la Chauvinière, l'Enfer, le Moulin le Comte, Cantilly et arrivée par la D31 sur le parking de la salle des fêtes, parcours réalisé dans un temps de 2 heures. Le petit parcours de 5 kms effectué par 150 marcheurs traversait le bourg pour emprunter la D41 jusqu'au carrefour des Voliers, puis la voie communale, parcours commun aux 2 circuits. Lors de l'arrivée un goûter offert par les différents sponsors et les bénévoles de l'association donnait le temps aux participants de rencontrer les initiateurs de ces manifestations que sont la M.S.A., La Ligue contre le Cancer, Iris, notre association et cette année l'Association « Rose en Baie » organisatrice d'une marche à Granville le dimanche suivant.

Nous tenons à remercier nos sponsors locaux la Ferme CARA MEUH de Vains, Les Ets MALPLANCHE et SUPER U de SARTILLY pour leur collaboration. Au cours du goûter a lieu un tirage attribuant 2 paniers garni récompensant ainsi 2 marcheurs, l'un est parti pour Sougéal en Bretagne et l'autre à St Jean du Corail près de Mortain.

Merci à tous les marcheurs de BACILLY qui ont participé à notre manifestation.

Le Club de l'Amitié

Près de 80 adhérents sur les 112 que compte le Club de l'Amitié ont assisté à l'Assemblée Générale de l'association, mardi 4 juin. Après l'accueil des membres par les coprésidents, le rapport d'activité et le rapport financier ont été présentés par la secrétaire et la trésorière. Ces rapports ont été approuvés, à l'unanimité des membres présents. Daniel MAJORCRYK, Renée MAJORCRYK, Huguette PACARY et Marie-Jeanne PICHARD qui constituaient le tiers sortant ont été réélus à l'unanimité. Claude BOUVET et Roger LIETOT ont émis le souhait de cesser leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration du club. En fin d'après-midi, le Conseil d'Administration, comptant désormais 15 membres, s'est réuni pour élire le bureau. Les membres sortants ont été réélus :
Coprésidence : Daniel MAJORCRYK et René HIBON,Trésorerie : Francine GUILLOUET secondée par Marianne LEBARBIER, Secrétariat : Marie-Jeanne PICHARD aidée par Huguette PACARY

Les autres membres du Conseil d'Administration sont : Yvette BELIN, Claudine DANIN, Gilles DANIN, François LEMONNIER, Marie-Thérèse LEMONNIER, Thérèse LEVAVASSEUR, Renée MAJORCRYK, Marie-Jo NIVET et Jean PICHARD.
Tout au long de l'année, le Club de l'Amitié propose 18 rencontres entre adhérents (dont 3 pour fêter les anniversaires au quadrimestre), 10 thés dansants, 4 concours de belote, 2 déjeuners et 1 voyage.
Cette année 2 voyages ont été organisés : le premier a eu lieu le 15 mai dernier pour une visite guidée de la Mine Bleue à Noyant la Gravoyère (49) - déjeuner à la Table du Meunier – mini-Croisière commentée (1h30) – visite guidée du moulin à eau de Chenillé-Changé (49) ; le second s'est déroulé le 15 octobre dernier à Montjean/Loire (49), c'était une journée «Vendange en Anjou ouverte à tous» avec promenade dans les vignes, visite du chai et présentation des vinifications - déjeuner gastronomique chez le vigneron avec animation dansante pendant et après le repas. Un voyage de 2 jours est envisagé pour 2020.

Merci à tous ceux qui nous aident à faire vivre le Club de l'Amitié de Bacilly, qu'ils soient adhérents ou participants aux activités ouvertes à tous.
Soucieux de créer du lien social au sein de Bacilly pour maintenir une vie de village en organisant tout ce qui peut distraire, nous invitons les nouveaux retraités bacillais à venir nous rejoindre.
L'adhésion annuelle 2020 est arrêtée à 14 €.

Joyeuses fêtes de fin d'année
Daniel, René et Francine
Tél 06 26 74 09 34 ou 02 33 58 24 38
clubdelamitie-bacilly@orange.fr

Les élèves des 4 classes du RPI ont chanté et dansé pour la rentrée en musique du lundi 2 septembre

Lundi 2 septembre: Rentrée en musique et en danses

2020 étant une année olympique, l'un des projets de l'école est d'apprendre à découvrir différentes activités sportives du côté des sportifs et du côté des arbitres.

Au programme volley et escalade avec intervenants à la salle Roger Lemoine d'Avranches, badminton et lutte au complexe de Sartilly pour les classes de Vains.
Les GS/CP utiliseront aussi le dojo de Sartilly de janvier à mars.
Ces trois classes ont aussi 10 séances à la piscine d'Avranches.
Les 4 classes du RPI participeront à des rencontres sportives organisées par l'Education Nationale au printemps (danse, orientation et permis piéton).
L'école travaillera avec une intervenante en danse pour créer un spectacle de janvier à avril. Les parents pourront assister au spectacle de leurs enfants en avril sur la scène de la salle culturelle de Sartilly.

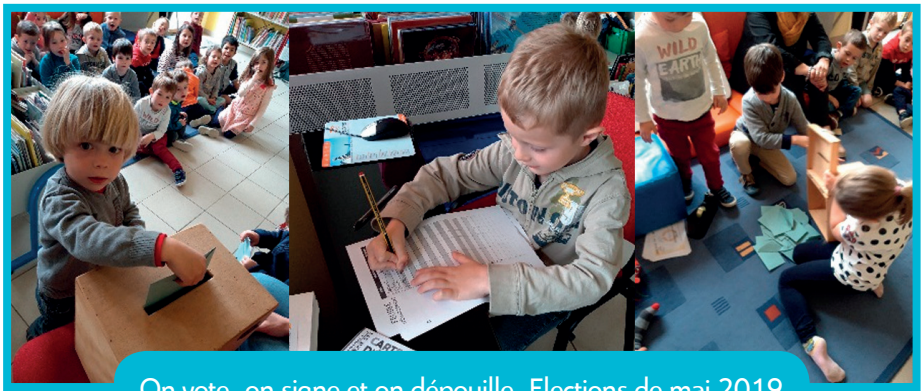

On vote, on signe et on dépouille. Elections de mai 2019

Un moment de lecture plaisir « chut on lit » a été instauré dans les classes avant la reprise des cours pour donner le goût de la lecture aux élèves. Par ailleurs les classes sont inscrites depuis de nombreuses années au prix national littéraire des incorruptibles. Les sélections de livres sont lues en classe et à la maison. Le vote aura lieu en mai prochain.

La classe des CM1 /CM2 est inscrite au projet école au cinéma. Trois séances sont prévues au cinéma pour découvrir des films sélectionnés par le jury du projet départemental.
La classe de TPS PS MS est allée voir un spectacle de marionnettes à Avranches le 22 novembre. Le même jour, les GS/CP et les CE1/CE2 sont allés voir le spectacle Ballon rouge au théâtre d'Avranches. Les CM1/CM2 iront aussi au théâtre mais au printemps prochain.

Souvenir ensoillé de la visite offerte par les propriétaires du château de Chantore fin juin 2019

L'équipe enseignante et leurs élèves remercient **l'Association de Parents d'Elèves** pour son engagement auprès des classes et les parents qui accompagnent lors des sorties.

Joyeuses fêtes de fin d'année
Les enseignants du RPI Bacilly Vains

L'argent récolté lors des diverses manifestations de l'APE permet de donner une subvention à la coopérative scolaire. Cette subvention aide au financement des projets des enseignants mais aussi à l'achat de matériel pour l'école.

Cette année l'APE a versé la somme de 5000€ à l'école publique Bacilly-Vains.

Afin de récolter des fonds, plusieurs actions ont été ou vont être organisées cette année :

Le marché de l'automne a eu lieu le dimanche 6 octobre. En raison de la météo, la plupart des exposants se sont installés à l'intérieur de la salle.

Une vente de bulbes a été proposée, la livraison aura lieu en novembre.
Le marché de Noël aura lieu vendredi 13 décembre dans la cour de l'école maternelle de Bacilly à partir de 16h30, suivi d'une vente de repas.

Durant le reste de l'année, l'APE prévoit :

- une vente de galette en janvier,
- une buvette - restauration à la suite du spectacle des enfants à Sartilly
- la soirée apéro-concert avec restauration le 13 juin à la salle des fêtes de Bacilly.

Vivre à Bacilly

L'association Vivre à Bacilly, ce sont des activités tous les soirs du lundi au jeudi et 110 adhérents à ce jour.
Depuis quelques années, vous êtes nombreuses et nombreux à participer aux cours de gym et de yoga mais également aux ateliers ping-pong, couture, peinture et photo.
L'atelier « de fils en aiguilles » permet d'échanger ses connaissances entre adhérents :

Cette saison 2019-2020, nous avons mis en place un second cours de gym le mardi soir (de 19h45 à 20h45 et de 20h45 à 21h45). Nous organisons également des randonnées pédestres et un tournoi de pétanque.

Bien que la saison soit débutée, vous pouvez encore venir découvrir les différentes activités. N'hésitez pas à nous contacter. Les membres de toutes les associations seront d'accord avec nous, pour maintenir ces différentes activités, nous avons besoin de bénévoles pour nous aider.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :
par mail : vivreabacilly@gmail.com
par téléphone, chez Magalie au 02.33.58.72.64

Nous vous souhaitons une belle année 2020 à vous et à vos proches.

Annie, Aurélie, Christelle, Dominique, Francine et Magalie, Bénévoles de l'association Vivre à Bacilly

Comité des fêtes de Bacilly

Notre fête a eu lieu le premier week-end d'août comme les autres années malgré la concurrence du meeting aérien sur la côte .

Certes les déballeurs étaient moi nombreux mais nous avons eu du monde toute la journée , le soir le repas a connu le même succès que d'habitude ainsi que le feu d'artifice.

Le lendemain la collation à la pirotte préparée cette année par o loup st Michel fut aussi une réussite.

Merci aux bacillais et à tous ceux qui viennent tous les ans.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui la fête ne pourrait pas exister et merci à la municipalité pour son aide
Bonne fête de fin d'année de la part de tous les membres du comité des fêtes

ATELIER COMMUNAL

La construction de notre atelier communal, cette dernière a pris un certain retard au départ, diverses formalités devant être accomplies avant le démarrage des travaux, raccordement aux réseaux entre autre. La construction démarra en juin, coulage des fondations, de la dalle, intervention de l'entreprise de charpente et couverture, pose du bardage, ces travaux étant effectués avant les congés annuels des entreprises. La reprise s'est avérée difficile et nous avons dû attendre début novembre pour voir le redémarrage des travaux. Les entreprises de menuiserie, électricité et plomberie sont en cours d'intervention et nous pouvons espérer voir la fin au moment ou paraîtra ce bulletin.

RADAR PEDAGOGIQUE

Suite à différents constats soit par les services communaux soit par les services de gendarmerie il s'est avéré que les automobilistes arrivant du Fougeray abordaient l'entrée du bourg à une certaine allure. Face à cette situation le Conseil Municipal a pris la décision d'investir dans ce radar. L'objectif n'est pas de verbaliser mais de rappeler aux usagers de la route qu'ils arrivent en agglomération et qu'ils doivent respecter la vitesse limitée qui je le rappelle est de 50 KM/H en agglomération. J'attire l'attention de chacun que des contrôles de gendarmerie pourraient avoir lieu si nous étions amené à constater des vitesses excessives continuellement, ce radar est en mesure de procéder à différents enregistrements qui pourraient être utilisé par les services de police.

DEFIBRILLATEUR

La loi fait obligation aux communes équipées de bâtiments recevant du public «ERP» de s'équiper de défibrillateur. Nous avons de ce fait commandé et installé cet équipement.

Ce dernier est installé à l'extérieur de la salle des fêtes près de la porte principale.

Une formation à l'utilisation devrait être diffusée aux éventuels utilisateurs assez rapidement. Cette formation sera faite auprès des usagers de la salle responsable des associations.

ABRI SCOLAIRE DES LANDELLES

Un certain nombre d'enfants qui se rendent au collège de Sartilly doivent aller prendre le bus au bourg, des parents ont alors fait la demande de réaménager l'arrêt scolaire du carrefour des Landelles, La compétence étant de la Communauté d'Agglomération nous avons transmis la demande, laquelle a été acceptée car le point de ramassage existait déjà, seule la mise aux normes de sécurité a dû être faite.

RETOUR en IMAGES sur l'année 2019

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL NORMANDIE

JANVIER
2ème édition de la Nuit de la Lecture

MARS

Salon Cap Sud-Manche à Rouen et diffusion de la première vidéo institutionnelle de la collectivité

Inauguration du complexe sportif de Pontorson

Signature du contrat de territoire avec la Région Normandie et le Département de La Manche à Isigny-le-Buat

Inauguration de la 6ème piste du complexe équin à Dragey-Ronthon

AVRIL
Inauguration du Tiers Lieu *La Rampe* à Avranches

MAI
Lancement des festivités du 75e anniversaire à Ardevon

JUIN
Soutien logistique aux Papillons de Nuit : espace famille et déchets

JUILLET
Inauguration de la maison de santé de Sartilly-Baie-Bocage

AOÛT
75e anniversaire : Reconstitutions historiques au Petit-Celland, au Neufbourg et à Avranches

SEPTEMBRE
Lancement de la 1ère université inter-âge en milieu rural à Mortain-Bocage

OCTOBRE

Ateliers participatifs Santé Sud-Manche à Brécey, Saint-James, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Avranches et Mortain-Bocage

Inauguration de l'Office de Tourisme du Mont-Saint-Michel

10ème anniversaire de la Maison de la Petite Enfance Com' 3 pommes de Saint-James

NOVEMBRE

Adoption du Plan d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du territoire de Saint Hilaire du Harcouët et enquête publique du PLUi du territoire Avranches – Mont Saint Michel

Animation des Espaces Publics Numériques sur la Foire Saint-Martin

QUELQUES **CHIFFRES CLÉS**

FRÉQUENTATION DES PISCINES ÉTÉ 2019 (DE JUIN À AOÛT)

AQUABAIE : 20 123 passages

BRÉCEY : 6 781 passages

MORTAIN BOCAGE : 6 297 passages

FRÉQUENTATION DES CENTRES DE LOISIRS EN JUILLET 2019

LE VAL-SAINT-PÈRE | AVRANCHES
SARTILLY-BAIE-BOCAGE | PONTORSON
MARCEY-LES-GRÈVES | SOURDEVAL
BARENTON | JUVIGNY-LES-VALLÉES
BRÉCEY

3-5 ANS : 3 225 passages

6-12 ANS : 5 520 passages

LE SERVICE DÉCHETS

46 agents

1 270 colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées

59 364 tonnes de déchets collectés soit 667kg/hab

300 000 passages dans les 13 déchèteries

57% des déchets sont valorisés

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

sur les pôles territoriaux du Mortainais et de Saint-Hilaire-du-Harcouët BILAN APRÈS 2 ANS

339 LOGEMENTS RÉNOVÉS
(dont 46 logements vacants avant travaux)

3 346 395 € de subventions accordées pour 7 437 035 € de travaux réalisés par des entreprises locales

Naissances 2019 :
17 février - Oscar LALLEMENT GENDRY
30 mai - Axel COUENNE
14 juin - Izia MARTIN
21 juin - Léonie HEE
7 septembre - Paul PICARD
22 novembre - Léana LECHEVRETEL

Mariage :
11 mai - Audrey DEBESNE et Vincent CHERBONNEL
29 juin - Emeline MONTAUFRAY et Matthieu CUCU
6 juillet - Anaïs NOZIERES et Romain GUESNET
12 juillet - Roxane UHLMANN-MAIER et Julien BEAUVAIS

Décès :
6 janvier - Andrée MIEL née BATAILLE
18 février - Jean-Pierre GIROULT
20 mars - Jean-Luc LEMATAYER
13 mai - Louis MORAZIN
15 mai - Claude PERRIER
7 septembre - Thérèse MALENFANT née CAHOREL
6 novembre - Didier JAUTÉE

Les Évènements 2020

Janvier 2020 :
- Lundi 6 reprise de l'école après les fêtes de fin d'année
- Mercredi 8, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
- Dimanche 12, Vœux du maire et ses conseillers à 11h30 dans la salle des fêtes

Février :
- Mercredi 12, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
- Samedi 15, vacances d'hivers jusqu'au dimanche 1er mars
- Mercredi 17, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié, inscription à partir de 13h15
- Samedi 29, repas organisé par l'Association des Chasseurs

Mars :
- Mercredi 11, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
- Nuit du samedi 28 et dimanche 29 Changement d'heure (+ 1 heure).

Avril :
- Mercredi 8, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
- Mercredi 18, concours de belote organisé par le Club de l'Amitié inscription à partir de 13h15
- Samedi 11, 1er jour des vacances de printemps jusqu'au dimanche 26 avril

Mai :
- Mercredi 13, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00

Juin :
- Mercredi 10, thé dansant du Club de l'Amitié à 14h00
- Samedi 16, un apéro concert organisé par l'Ape du Rpi Bacilly-Vains En juin ou juillet, tournoi de pétanque en doublette organisé par l'Association Vivre à Bacilly rendez-vous à 13h30 sur le terrain derrière la salle des fêtes.

Juillet :
- Mardi 7, randonnée pédestre organisée par l'Association Vivre à Bacilly rendez-vous à 20h00

Pour plus d'informations sur ces manifestations, n'hésitez pas à prendre contact avec les associations

Rappel Important

Liste électorales :
Les inscriptions sur les listes électorales pour les élections municipales de mars 2020 sont possible jusqu'au vendredi 7 février 2020

Ordures ménagères :
La collecte des ordures ménagères à lieu le jeudi sauf lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, le jour de ramassage est décalé au vendredi. Merci de déposer vos sacs le matin pour ne pas avoir la surprise d'une éventration pendant la nuit

Mairie de Bacilly
Tel : 02.33.70.84.14 - mairie.bacilly@orange.fr
site internet : www.bacilly.fr

Horaires d'ouverture et permanences des élus :
Lundi de 16h00 à 19h00 – Jacqueline Hibon-Francois ou Carole Naulleau
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – Jean Pierre Maincent ou Marie Claude Le Torrec
Le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00 Eric Quinton.
En cas de besoin, les élus reçoivent sur rendez-vous.

Création et photos : membre de la commission « communication » de la commune de Bacilly
Impression : Atout Graphic' - Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements Utiles

Bibliothèque de Bacilly :
Lundi : 16h30/18h00
Mercredi : 14h30/17h00
Samedi : 10h00/12h00
Pendant les vacances scolaire la bibliothèque est ouverte le samedi matin de 10h00 à 12h00.
Accès internet en libre-service.
« N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles pour renforcer l'équipe ».

Relais Poste « Le Bacillais » :
Ouvert tous les jours (selon horaires), fermé le mercredi.

Cabinet infirmier :
Mme Barreau – Bacilly – 02.33.70.80.62
Permanence de 8h30 à 9h00 Rue de l'ancienne gare du lundi au vendredi et sur rendez-vous.

Assistantes Maternelles :
Sylvie Aumont – 2 Le Fougeray
Laëtitia Briant – 13 Rue du Lerre
Nadège Carlier – 15 Le Fougeray
Stéphanie Gautier – 4 La Vauverderie
Fanny Leenaert – 3 Le Manoir du Vivier
Sandrine Léger – 9 Le Manoir du Vivier
Christine Renault – 9 Rue Saint Gratien

Le RAM se retrouve tous les 1er vendredi du mois à la bibliothèque de Bacilly de 9h30 à 11h00. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le RAM de Sartilly au 02.33.89.29.04 ou aller sur le site mon-enfant.fr

Ecole RPI Bacilly Vains :
Directrice Sandrine Legrand.
02.33.70.87.38 ou 02.33.70.87.43
De la petite section de maternelle au CP à Bacilly et du CE1 au CM2 à Vains. Semaine de 4 jours.

Carte d'identité :
Seules les mairies équipées de borne biométrique sont habilitées à les délivrer.
Les mairies les plus proches de notre commune : Avranches, Granville, Ducey, Villedieu-les-Poêles, Gavray, Saint James.
Trop peu de communes sont équipées, donc si vous devez renouveler ou faire une pièce d'identité, il faut anticiper votre demande.
Environ 3 à 4 semaines pour avoir un rendez-vous avec la mairie de votre choix pour constituer le dossier (préalablement rempli sur internet) et environ le même délai pour la recevoir.

Conseil Départemental de la Manche :
Spot 50 : pour les jeunes de 11 à 15 ans. Un chéquier simple d'emploi qui offre de nombreuses réductions chez différents partenaires.
Renseignement : www.t-jeune.manche.fr

La Région :
Atouts Normandie : Des atouts pour les 15-25 ans. Avec la Région Normandie, des aides et des avantages pour étudier, s'engager et s'ouvrir au monde.
Renseignement : www.atouts.normandie.fr

Déchetterie de Montviron :
Du 1er mars au 31 octobre : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30/12h00 et 13h30/18h00.
Du 1er novembre au 28 février : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00/12h00 et 13h30/17h00.
02.33.48.43.85.
La carte d'accès est à retirer directement à la déchetterie : 02.33.48.43.85

Rappel Important

Jardinage & Bricolage :
Dans tous les bulletins, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 20 juin 2005 qui fixe les heures de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants :
Lundi au vendredi : 8h30/12h00 et 14h00/19h30.
Samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00.
Dimanche et jours fériés : 10h00/12h00.
Malgré ce rappel tous les 6 mois dans notre bulletin, nous enregistrons encore des plaintes en Mairie. Pour vivre en harmonie, merci de respecter ses horaires pour mieux vivre entre voisin.

Circulation :
Nos routes de campagne ne sont pas des pistes de Formule 1. Les routes sont souvent boueuses et même lorsqu'elles ne le sont pas, nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse. Sur les axes principaux 80km/h, dans le bourg 50km/h et dans le cœur du bourg 30km/h. Notre commune à de nombreux villages avec de jeunes enfants, il serait regrettable qu'il arrive une catastrophe à cause de chauffards mal vaillant. De nombreux Bacillais viennent en Mairie pour nous faire part de cette crainte et cette situation ne peut plus durer. Astuce pour respecter la limitation de vitesse, anticiper son départ pour ne pas à avoir récupérer son retard sur la route.

Le Recensement :
Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.